

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01179

Numéro SIREN : 421 163 841

Nom ou dénomination : COMPTOIR DE LA PREFABRICATION

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/018599

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	151 892	114 129	37 763	54 385
	Fonds commercial (1)	403 034		403 034	403 034
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	146 653		146 653	146 653
	Constructions	3 297 247	2 069 530	1 227 718	1 389 821
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 629 406	5 044 147	1 585 259	1 994 809
	Autres immobilisations corporelles	253 855	182 837	71 018	36 262
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	80 047		80 047	80 047
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	76		76	76	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	5 223		5 223	9 506	
Autres immobilisations financières	2 479		2 479	2 479	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>10 969 913</b>	<b>7 410 643</b>	<b>3 559 270</b>	<b>4 117 072</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	767 272		767 272	623 487
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	454 097		454 097	481 833
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	191 521		191 521	9 104
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	3 863 771	423	3 863 349	3 697 608
	Autres créances	489 770		489 770	1 583 660
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 027 553		1 027 553	743 465	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	19 732		19 732	11 430
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>6 813 717</b>	<b>423</b>	<b>6 813 294</b>	<b>7 150 586</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>17 783 629</b>	<b>7 411 065</b>	<b>10 372 564</b>	<b>11 267 658</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

7 702

11 985

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	240 000	240 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 188 617	5 188 617
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>56 748</b>	<b>270 865</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>5 509 365</b>	<b>5 723 482</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 288 005	3 123 672
	Emprunts et dettes financières divers (3)		66 147
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 085 286	1 746 162
	Dettes fiscales et sociales	369 218	554 088
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 633	25 914	
Autres dettes	77 057	28 194	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>4 863 199</b>	<b>5 544 176</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 372 564</b>	<b>11 267 658</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		56 748,22	270 865,02
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 462 475	3 314 351
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 255	1 176
(3) Dont emprunts participatifs			

# Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	823 509	4 811	828 320	279 943
	Production vendue (Biens)	15 145 045	299 467	15 444 512	13 123 146
	Production vendue (Services et Travaux)	619 698		619 698	125 066
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>16 588 252</b>	<b>304 278</b>	<b>16 892 530</b>	<b>13 528 155</b>
	Production stockée			(27 736)	(28 227)
	Production immobilisée			23 392	
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			337 835	157 590
	Autres produits			33 277	
		<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>17 259 299</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			498 364	55 339
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 696 052	3 458 530
	Variation de stock			(143 785)	(93 276)
	Autres achats et charges externes			7 895 836	5 521 731
	Impôts, taxes et versements assimilés			199 107	302 186
	Salaires et traitements			1 955 833	1 818 780
	Charges sociales du personnel			1 284 239	1 177 415
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			726 971	790 834	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				192 972	
Dotations aux provisions					
Autres charges			54 605	75 277	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>17 167 223</b>	<b>13 299 788</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>92 076</b>	<b>357 730</b>

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>92 076</b>	<b>357 730</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	59     6 406	94     30 113
<b>Total des produits financiers</b>		<b>6 466</b>	<b>30 207</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	56 075    	52 022    
<b>Total des charges financières</b>		<b>56 075</b>	<b>52 022</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(49 609)</b>	<b>(21 815)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>42 467</b>	<b>335 914</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 598 4 500  	17 477   
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>15 098</b>	<b>17 477</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	818   	16 380   
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>818</b>	<b>16 380</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>14 281</b>	<b>1 098</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			66 147
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>17 280 863</b>	<b>13 705 202</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>17 224 115</b>	<b>13 434 337</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>56 748</b>	<b>270 865</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 372 564** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 280 863** euros et un total **charges** de **17 224 115** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **56 748** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La société Comptoir De La Préfabrication est entrée le 1er janvier 2017 dans le périmètre d'intégration fiscale de la société mère Groupe Saint Léonard siren 528691975.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalué à leur coût de production.

Les produits finis sont valorisés sur la base du coût de production déduit à partir du prix de vente des produits finis en stock auquel est appliqué un pourcentage moyenné afin de neutraliser la marge et les coûts de transports.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Faits marquants de l'exercice

Précisions sur les conditions particulières d'activité pendant la période COVID 19 :

L'activité de l'entreprise a été arrêtée pendant le 1er confinement sur 2 semaines avec reprise progressive des chantiers à l'issue de cette période.

Elle a eu recours à l'activité partielle sur les mois de Mars à Juin 2020.

La société a bénéficié d'un prêt "Atout" auprès de BPI France de 1 500 000€

La provision pour créances douteuses d'un montant de 192 972€ a été reprise cette année suite à un accord conclu entre les 2 parties.

## Règles et Méthodes Comptables

### Evènements postérieurs à la clôture

Ci-après, les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels et n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existante à la clôture :

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

### Engagements complémentaires en matière de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements de 55 887.98 euros à la fin de l'exercice n'ont pas été constatés sous forme de provision.

Les engagements retraite des cadres, Etam et employés sont couverts partiellement par un contrat retraite "Contrat Bati Avantages" souscrit auprès de SMA Vie BTP par GSL pour l'ensemble des sociétés du groupe.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	560 715				5 789	554 926
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>560 715</b>				<b>5 789</b>	<b>554 926</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	146 653					146 653
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 949 033				8 327	1 940 706
Instal technique, matériel outillage industriels	1 334 820		23 392		1 671	1 356 542
Instal., agencement, aménagement divers	6 564 917		97 309		32 820	6 629 406
Matériel de transport	21 760		46 849			68 609
Matériel de bureau, mobilier	73 549					73 549
Emballages récupérables et divers	107 955		5 902		2 160	111 697
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	80 047					80 047
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 278 734</b>		<b>173 452</b>		<b>44 978</b>	<b>10 407 208</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	76					76
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	11 985		12 059		16 342	7 702
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>12 061</b>		<b>12 059</b>		<b>16 342</b>	<b>7 778</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 851 510</b>		<b>185 512</b>		<b>67 109</b>	<b>10 969 913</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	103 295	16 623	5 789	114 129
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>103 295</b>	<b>16 623</b>	<b>5 789</b>	<b>114 129</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 028 958	85 778	8 327	1 106 409
Instal technique, matériel outillage industriels	865 075	99 717	1 671	963 121
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 570 108	506 859	32 820	5 044 147
Matériel de transport	2 901	7 948		10 849
Matériel de bureau, mobilier	73 549			73 549
Emballages récupérables et divers	90 553	10 046	2 160	98 438
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 631 143</b>	<b>710 349</b>	<b>44 978</b>	<b>7 296 514</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 734 438</b>	<b>726 971</b>	<b>50 767</b>	<b>7 410 643</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

**COMPTOIR DE LA PREFABRICATION**

Société par actions simplifiée au capital de 240.000 €  
Siège social : 875, chemin des Iles La Gâche – 38530 BARRAUX  
421 163 841 RCS GRENOBLE

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT  
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE  
STATUANT LE 23 MAI 2022**

\*  
\* \*

**DEUXIEME DECISION**

***(Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos  
le 31 décembre 2021)***

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 se soldent par un bénéfice de 56.748 €, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 56.748 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	56.748 €
Bénéfice distribuable	56.748 €
En distribution de dividendes à hauteur de	56.748 €

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué par action</b>	<b>Montant total des dividendes distribués</b>	<b>Revenus éligibles à l'abattement</b>	<b>Revenus non éligibles à l'abattement</b>
31/12/2018	75,47 €	603.776 €	603.776 €	
31/12/2019	69,74 €	557.951 €	557.951 €	
31/12/2020	33,86 €	270.865 €	270.865 €	

***Cette décision est adoptée.***

\*  
\* \*

DocuSigned by:  
  
5A4D50C46FD342F...

*Certifié conforme à l'original par le Président*  
**Monsieur Jean VITTE**  
*Président*

Valérie JEANSON

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

**COMPTOIR DE LA PREFABRICATION**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 240.000 €

Siège social : 875, chemin des Iles La Gâche

38530 BARRAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS 2021**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**ARÉCOM**  
**Expertise Audit et Conseils**

Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
Inscrite au tableau de  
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Paris

37, rue des Trois Moulins

77000 MELUN

Tél. : 01 64 09 43 43

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros  
RCS MELUN 332 679 497  
Siret 332 679 497 00039  
TVA Intracom FR 71 332 679 497

A l'Assemblée Générale de la **SASU COMPTOIR DE LA PREFABRICATION**,

### **Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COMPTOIR DE LA PREFABRICATION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 se rapportant à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables notamment par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.



### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures



- d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
  - Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier ;
  - Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Melun, le 6 mai 2022*

**SAS ARÉCOM Expertise Audit et Conseils**  
Société de commissariat aux comptes

présentée par **Yannick BLANCHARD DELORME**  
Commissaire aux comptes